

**Conseil de quartier Juin 2003**

# Compte-rendu des Conseils de quartier Quartier Nord

**Réunion du 19 juin 2003**

**Présents**

**Elus municipaux :** Rémy LANDAIS ; Yannick TARDY ; Marc THEBAULT

**Membres titulaires et membres suppléants :** Solange CHARLOT ; Marc BON ; David BRUNETEAU ; Gérard VAILLANT ; Claude STEPHAN ; Claude ALBERGE ; Pascal LEFEVRE ; Marc BIANCHINI ; Jean Pierre MERIGEAUD ; René PAPET ; Monique TROUVE ; Patricia FUSTER ; Francis TURPEAU ; Patrick LACELLERIE ; Caroline ROBUCHON PAIN ; Fabienne FROMILHAGUE ; Karine RITTER ; Annick BAUDET ; Alain METAYER ; Rose Marie NIETO ; Florent SIMMONET

**Agents municipaux :** Lydia ZANETTE, Responsable adjointe service Concertation et Conseils de quartiers; Anne-Cécile RESCOURIO, assistante Conseils de quartiers, Delphine LEBON, responsable MCSP des Brizeaux

**Excusé(e)s :** Bernard POLY ; Isabelle BOULIER ; André BALOGE ; Laurence VENEREAU ; Gérard BOURDET ; Dominique GRUGET ; Alain KOLB ; Didier LEFEVRE

**Validation du Compte rendu de la séance du 5 mai**

adopté à l'unanimité.

Monsieur LANDAIS précise toutefois que Marc BIANCHINI n'a jamais souhaité participer à la commission consultative de services publics, contrairement à ce qui est indiqué dans ce compte rendu.

La commission consultative de services publics intégrera donc le co-président comme pour les autres quartiers.

Il est précisé que dorénavant, en cas d'absence, pour remédier à ce genre de malentendus, un membre du conseil de quartier pourra se porter candidat pour une commission uniquement s'il a au préalable motivé sa demande par écrit.

Rémy LANDAIS présente ses excuses à Marc BIANCHINI

**Présentation de Delphine LEBON**

Delphine LEBON est désormais responsable de la Maison Communale de services publics des Brizeaux. Elle est joignable tous les jours de 13 heures à 18 heures au 05.49.24.49.88

L'ancien bureau de la MCC situé en face de la MCSP est mis à disposition du Conseil de quartier. Toutes les commissions peuvent s'y rassembler. Delphine se tient à la disposition du conseil de quartier pour coordonner les différentes réunions.

### **Rapport des commissions**

Le chemin communal du IIIe millénaire est mal entretenu

**réponse mairie :** un marché est passé avec une entreprise pour une durée de 3 ans. Elle doit effectuer 4 passages par an

Lavoir de surimeau : le projet de rénovation du lavoir peut être relancé car tous les points sont désormais réglés : le transformateur a été enlevé. la voirie est entièrement rénovée...

Le dossier du projet de rénovation élaboré par le service des espaces verts de la Ville de Niort est remis à Pascal LEFEVRE

La commission Espaces verts environnement et l'association de la Berlandière peuvent soumettre des améliorations.

Demande de nettoyage de la cour de l'école et du parc de façon régulière

une demande sera faite au service de la proximité pour qu'une équipe passe de façon systématique le lundi.

- réhabilitation du terrain de bi cross

Il est trop tôt pour engager ce type de travaux. Le parking doit avant tout être aménagé

- Réaménagement de la cour et du préau de l'école :

Les travaux doivent être réalisés cet été (nettoyage et peintures sous le préau)

- Nettoyage du Lambon à la hauteur de la rue Sarrazine

La Ville de Niort adhère à l'ARLA (Association des Riverains du Lambon et de ses Affluents). Dans le programme 2002, le nettoyage était prévu du pont SNCF de Souché jusqu'à la Sèvre. Un courrier sera donc adressé à la Présidente pour lui demander de faire intervenir une équipe à cet endroit

La commission Espaces verts et environnement a rencontré la présidente de l'association des Trois Atouts : plusieurs demandes en ressortent :

- Pose d'un pare ballon sur l'aire de jeux

coût estimé à 1500 euros

- Sécurisation de l'aire de jeux des petits (située à proximité de la rocade)

- Le conseil de quartier vote l'achat de 5 bancs : 2 destinés à l'aire de jeux des sablières et 3 pour le parc des Brizeaux (pour un montant de 3000 euros.)

- remplacement de la clôture derrière le terrain de boules et élimination des arbres déracinés. La commission Arbres de la ville, dirigée par Françoise BILLY a décidé de faire arracher un arbre malade. Il sera, bien entendu, remplacé.

- Faire enlever les poteaux à linge détériorés situés le long des bâtiments, rue des Papillons

- Problèmes de nettoyage aux endroits entretenus par l'OPAC

Rémi LANDAIS interviendra auprès de l'OPAC pour trouver une harmonisation dans l'entretien des espaces verts.

- Sécurisation de l'aire réservée à la table de ping pong

Une réunion entre la commission environnement, Le service des espaces verts et la présidente des trois Atouts est à prévoir

- Installation de bornes et de plots au carrefour du stade Espinassou :

Ces plots ont été placés à la demande des riverains et de manière à ne pas entraver le passage d'un bus.

Les membres de la commission réclament tout de même un panneau de signalisation avant le virage.

Le rapport de la commission espaces verts et environnement a été transmis au service des espaces verts de la Ville.

- Une lettre des riverains de la rue Charles Marie de la Condamine va être adressée au maire pour lui demander la création d'un espace vert (pas forcément équipé de jeux) au sein du lotissement, pour les enfants du quartier. En effet le parc des Brizeaux est trop éloigné pour y laisser les enfants sans la surveillance des parents.

## **Questions diverses**

- Mise au vote de l'achat de 2 pare ballons pour l'aire de jeux de la Berlandière

Dépense acceptée à l'unanimité pour un montant de 1746,15 euros (à multiplier par 2 pour protéger les 2 buts) soit 3492,30 euros

- Problème de visibilité sur la rue de la Mineraie au niveau du Champs de tir

nettoyage effectué semaine 26

## **Calendrier**

- jeudi 4 septembre : réunion de bureau à la MCSP des Brizeaux

- Lundi 15 septembre : assemblée Générale à la MCC de Cholette

- Samedi 4 octobre : Assemblée plénière

Deuxième partie : Présentation du projet d'aménagement du Parking des Brizeaux

Le projet comprend :

- 60 places de stationnement
- 1 emplacement réservé aux bus
- un mail piétonnier
- 1 zone de délestage située juste devant l'entrée de l'école (côté rue des justices) non présentée sur le plan
- des espaces verts

Globalement les participants acceptent la partie déjà présentée du projet, mais sous réserve et en attente de la modification de la zone de délestage pour l'instant rejetée par une partie des membres du conseil. La commission voirie considère un tel aménagement comme trop incomplet pour être déjà adopté et demande de pouvoir, conformément à sa mission, examiner le projet complet, -avec zone de délestage- avant que l'on puisse décider s'il doit ou non être adopté.

Une réunion de travail autour de la commission Voirie et sécurité est ouverte à toutes les personnes et associations intéressées, se tiendra donc le mardi 8 juillet à 17 heures, en présence de Fabrice DARTAYET, responsable du bureau d'étude de la Voirie de la Ville de Niort pour examiner le projet complet.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h45